



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice – Solidarité

MINISTRE DE LA SANTE ET
DE L'HYGIENE PUBLIQUE



LA BANQUE
MONDIALE

UNITE DE COODINATION DES PROJETS

PROGRAMME REGIONAL DE SECURITE SANITAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST
ET DU CENTRE (PReSeS-AOC)

CREDIT IDA N°: 7452-GN et DON GFF N° TFOC 3354-GN

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL POUR LA REVISION
DES DIRECTIVES DE LA SURVEILLANCE DES DECES MATERNELLES,
PERINATALE ET RIPOSTE EN GUINEE

Date début : 09/06/2025 – Date limite : 26/06/2025

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a obtenu, un financement de la Banque Mondiale (IDA) et GFF pour financer le Programme Régional de Sécurité Sanitaire en Afrique de l'Ouest et du Centre (PReSeS-AOC) qui couvre tout le pays en faveur du Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique. Il est prévu qu'une partie de ce Financement soit utilisé pour effectuer des paiements au titre de services de consultants.
2. Dans le cadre de la réalisation de cette mission, le Consultant aura comme missions principales de :
Le/la consultant(e) révisera les directives de la SDMPR, à cet effet, il/elle :
 - Collectera les documents disponibles pour la Guinée, les nouvelles publications de l'OMS ainsi que les documents modèles (directives) d'autres pays et d'autres institutions internationales en la matière ;
 - Faire une analyse comparative de ces documents avec les directives actuelles de la Guinée ;
 - Identifier les mises à jour nécessaires pour l'actualisation des directives nationales de la Guinée ;
 - Rédiger le premier draft de la version révisée ou mise à jour des directives de la SDMPR de la Guinée;
 - Présenter le premier draft des directives révisées aux parties prenantes pour recueillir leurs amendements et suggestions d'amélioration ;
 - Finaliser les directives de la SDMPR en prenant en compte les amendements et suggestions d'amélioration apportés par les parties prenantes ;
 - Elaborer le plan de suivi-évaluation.
3. Les Termes de Références (TDRs) détaillés de la mission peuvent être obtenus aux adresses Email : drgrvogui@gmail.com - barrysouadou@yahoo.fr. et dans le site : www.ugpsante.org aux heures suivantes :
Du lundi au jeudi : de 9 heures à 16 heures 30 minutes.
Le vendredi : de 9 heures à 13 heures.
4. Le Programme Régional de Sécurité Sanitaire en Afrique de l'Ouest et du Centre (PReSeS-AOC) invite les Consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.
5. **Qualification et expertises requises**
Le consultant doit avoir :
 - ✓ Un diplôme universitaire (Bac+5) en santé publique ou disciplines connexes.
 - ✓ une expertise avérée de plus de 7 ans dans la rédaction des documents normatifs pour la santé

- ✓ Avoir une expérience d'au moins 10 ans dans le domaine de la santé maternelle, néonatale et infantile ;
- ✓ une bonne connaissance du système de santé guinéen et des différentes parties prenantes locales ;
- ✓ une expérience dans la mise à jour et/ou l'élaboration de documents stratégiques (guide, directives, documents de politique, plan stratégique...);
- ✓ une expérience dans la mise en œuvre de la stratégie de surveillance des décès maternels, néonataux et riposte en cours serait un atout ;
- ✓ Bonnes capacités d'animation d'ateliers de travail ;
- ✓ Être disponible immédiatement.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 1.9 de la Section III de : « BANQUE MONDIALE, Le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement édition Septembre 2023, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

6. La durée d'élaboration du Guide de la SDMPR est de 60 jours ouvrables à compter de la date de signature du contrat.
7. Un Consultant sera sélectionné **selon la Méthode Sélection des Consultants Individuels** telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement édition Septembre 2023.
8. Les manifestations d'intérêts devront être déposées aux adresses mentionnées ci-dessous au plus tard le **26 juin 2025 à 12h.**

Siège du Programme Régional de Sécurité Sanitaire en Afrique de l'Ouest et du Centre (PRSeS-AOC)

Sis au Quartier Coronthie, Commune de Kaloum, Conakry.

Email : drgrovogui@gmail.com - barrysouadou@yahoo.fr.

Avec uniquement la mention « Manifestation d'intérêt pour la révision des directives de la surveillance des décès maternelles, périnatale et riposte en Guinée ».

Dr Moustapha GROVOGUI
Coordonnateur National

